



## **ENTRE VOUS ET NOUS**

### **Bulletin d'Informations n°31 –**

### **Juin 2016**

(Rédaction : JC.LEFEVRE)

Le petit mot du Maire :

C'est avec beaucoup de plaisir que durant avril nous avons vu l'ancien VVF changer d'aspect. Le résultat est très agréable, les touristes et les pêcheurs ont déjà bien investi les lieux. Le magasin d'articles de pêche et de location de barques, répond aux besoins, aussi bien, des amateurs que des pros qui s'affrontent lors des concours de pêche. De plus, les gîtes entièrement refaits, offrent un excellent confort et permettent à leurs occupants de séjourner quelques jours dans notre beau parc naturel. Le pavillon d'accueil ouvert aux habitants de la commune, aux pêcheurs et aux touristes de passage, recèle des produits du terroir. C'est un lieu de rendez-vous et d'échange, le temps d'une pause et d'un café.

Félicitations à Eric BAILLY-BAZIN responsable du site, Philippe BATTARA et Philippe DESQUET ses coactionnaires.

Par contre pour « EGALIS » toujours rien. Malheureusement l'éventuel repreneur qui devait donner une réponse avant le 30 juin, reporte sa décision en septembre. Attendons donc.

Depuis le 1er juillet le Conseil Départemental a repris la gestion des bords d'eau et des capitaineries de Mesnil Saint Père et Dienville. La plage de GERAUDOT labellisée encore « Pavillon Bleu » est ouverte depuis samedi 2 juillet jusqu'au 25 août, et les maîtres-nageurs assureront la surveillance et votre sécurité tous les jours de 12h à 18h.

Nous venons d'enregistrer les démissions du conseil municipal de Simone COLFORT et Estelle BARBE. De ce fait le conseil municipal, est réduit à 7 membres au lieu de 11 (après les défections de Florence SCHÄFER et d'Olivier JANNE en 2014).

Aussi la loi, actuellement en vigueur, dispose que le conseil ne peut pas fonctionner s'il y a moins des 2/3 soit 8 membres. Dans ces conditions, nous devons procéder à une élection partielle dans les 3 mois qui viennent.

Nous aurons à élire 5 membres et non pas 4, car malheureusement Sébastien MAILLY, pour des raisons personnelles, qui ne lui permettent plus d'assumer pleinement ses fonctions d'adjoint et de conseiller communautaire, va nous quitter également dès septembre. Il démissionnera au moment où nous organiserons les élections partielles pour les 4 années de mandat qui restent.

Cette élection partielle devrait pouvoir être organisée courant septembre. Pour cela, nous attendons la confirmation de la Préfecture.

Ceux qui ont envie de s'engager dans le fonctionnement de la commune peuvent se faire connaître dès maintenant à la Mairie.

Je vous espère nombreux pour le 13 juillet au soir où vous pourrez assister à la retraite au flambeau et au feu d'artifice, ainsi que pour la cérémonie et les festivités du 14 qui suivront.

A bientôt donc et excellentes vacances à tous.

## Bienvenue à une jeune entreprise !

Depuis maintenant 8 mois, Sylvain ORAIN et François VILLETET, co-gérants, ont installé leur entreprise « Lac d'Orient Couverture » dans un hangar réhabilité au 7 bis rue du Fort St Georges.

François VILLETET, 15 ans de connaissance dans ce métier et son associé Sylvain ORAIN, ne sont pas des inconnus l'un pour l'autre puisqu'ils ont été collègues avant de devenir associés.

Leur travail : tout ce qui touche la couverture, qu'elle soit contemporaine ou traditionnelle, neuve ou en entretien. Ils ont cependant une préférence pour la restauration des toitures qu'elles soient en tuiles plates, (matériau que l'on retrouve sur de nombreux toits de notre village issu pour beaucoup de la Tuillerie du Gaty dont l'emplacement est sous les eaux du lac de la Forêt d'Orient), en ardoise, en tuile métallique ou zinc...



Le bouche à oreille, leur présence sur le stand de la Chambre des Métiers lors de la foire gastronomique de Piney, qui a eu lieu dernièrement, permettent à ces 2 jeunes entrepreneurs de remplir leur carnet de commande.

Le travail ne manque pas et leur but est, dans quelque temps, de pouvoir embaucher 2 voir 3 personnes pour répondre à ces besoins.

## Point Lecture

N'hésitez pas à franchir le pas et venez découvrir les nombreux ouvrages mis à votre disposition, **GRATUITEMENT**, tant en fond local que ceux mis à disposition par la Bibliothèque Départementale de Prêt de l'Aube : 200 ouvrages renouvelés 2 fois par an.

Un service de navette est également à votre disposition et permet de demander à la B D P les ouvrages indisponibles dans nos locaux.

Philippe et Nadine vous accueillent tous les mercredis de 18 h à 19 h 30 et tiennent à remercier Mmes RICCI, SWALEN ainsi que M. et Mme Philippe LAUNOY pour leur don de livres récent.

## Concours de pêche aux carnassier en Float Tube

Les 14 et 15 mai, la FDAAPPMA de l'Aube, organisait pour la 4<sup>ème</sup> fois dans l'Aube et la 2<sup>ème</sup> fois sur le lac de la Forêt d'Orient une compétition qui compte pour le Championnat de France de pêche aux carnassiers aux leurres en float tube et dont le classement se fait en 2 divisions : les « challengers » et les « pro-élite » (les 20 meilleurs venus de toute la France).

Classement du week-end :

### Catégorie « CHALLENGER »

1<sup>er</sup> CHEVALIER Cyril avec 2 brochets de 75 et 93 cm

2<sup>ième</sup> CESBRON Yann avec 1 brochet de 87 cm

- 3<sup>ème</sup> GALLARD Mickaël avec 1 brochet de 74 cm
- 4<sup>ème</sup> LOCHON Maxime avec 1 brochet de 71 cm
- 5<sup>ème</sup> PADIOLEAU Eric avec 1 brochet de 70.4 cm
- 6<sup>ème</sup> LANDRE Dimitri avec 1 brochet de 67.4 cm

## CATEGORIE PRO-ELITE

- 1<sup>er</sup> HIMBERT Jules avec 3 brochets
- 2<sup>ème</sup> VALLADEAU Mickaël avec 2 brochets
- 3<sup>ème</sup> RIVASSEAU John
- 4<sup>ème</sup> HIMBERT David
- 5<sup>ème</sup> NEAU Enzo
- 6<sup>ème</sup> BERLAND Sylvain
- 7<sup>ème</sup> CABAR Mathieu chacun avec un brochet
- 8<sup>ème</sup> CABAR Laurent avec 1 perche de 44 cm

Pour les 50 compétiteurs réunis aujourd'hui sur le lac de la Forêt d'Orient, seulement 18 poissons se sont « laissés prendre » avec 17 brochets et 1 perche.

Dans la catégorie « Challenger » c'est le seul « local » qui arrive 1<sup>er</sup> au classement de ce jour. Eric CHEVALLIER, résidant à ST LUPIEN a sorti des eaux du lac 2 brochets mesurant respectivement 75 et 93 cm. Mais rien n'est gagné pour ce fervent adepte de ce genre de pêche qu'il fait découvrir aux jeunes de sa région.

Pour la catégorie « CHALLENGER » la compétition se déroule sur 2 jours et c'est le total des prises et longueur des prises qui détermine le classement final.



## Une ligne de plus dans le carnet rose !!

Une petite LOUNA est venue agrandir le foyer de Magdeleine VILLETET et Sébastien JACQUES avec quelques jours d'avance.

Elle été accueillie avec beaucoup de joie par sa grande sœur Inaïa, le 3 mai dernier.

Simone, adjointe au maire accompagnée d'Estelle, conseillère municipale ont eu le plaisir de remettre à la maman une jolie composition florale la veille de la fêtes des mères.



## Marco Polo raconté et... chanté !

En présence de Roland Bernard, Maire et Simone Colfort, Adjointe et après une matinée peu lumineuse, la chorale « Chœur en Othe » a su apporter avec son répertoire et ses voix, chaleur et soleil pour nous remonter le moral.

Une mise en valeur du récit fait apparaître sur l'écran, un diaporama avec des images recherchées avec patience et minutie par Geneviève Ravel et Liliane Carroué, racontant la vie de Marco Polo. Celui-ci, lu par Michel Bécard, est entrecoupé par des chants se rapportant aux faits les plus marquants de la vie de cet illustre voyageur au 13<sup>ième</sup> siècle : les châteaux au Moyen Age, les Cathédrales, les Croisades, les voyages avec la découverte de la Route des Epices, de la Route de la Soie (duo remarquablement interprété par Liliane Carroué et Christian Moret à cette occasion).



Un grand merci à tous pour nous avoir fait découvrir et partager une nouvelle facette de votre talent.

Un seul bémol, le public, qui a brillé par son absence : seulement une petite vingtaine de personnes du village et des villages alentours ont fait l'effort de se déplacer malgré toute la publicité

faite autour cet événement : il y avait plus de choristes que de spectateurs !!!

## Geraudot Patrimoine

Dernièrement, s'est tenue l'assemblée générale de l'association « Au Fil du Temps Geraudot Patrimoine » au cours de laquelle la cotisation n'a pas été augmentée et reste à fixée à 10 € par personnes. Cependant, tous les dons sont acceptés et déductibles des impôts (66% du montant du don !)

Créée il y a tout juste un an le 13 mai 2015, les membres, de plus en plus nombreux, se proposent de renouveler les activités organisées l'an passé, à savoir :

- Le maintien de l'ouverture de l'église les samedis et dimanches de 15 h à 18 h pendant la période estivale afin de faire découvrir la richesse de notre patrimoine aux visiteurs

- La Fête de la Pomme, les 1<sup>er</sup> et 2 octobre et outre le pressage des pommes et vente du jus en direct, l'idée est également de développer la partie restauration (méchoui, barbecue...) et éventuellement le cuisson de pain : il reste encore dans notre village quelques fours à pain en relativement bon état notamment celui de M et Mme Marcel COLSON, qui après la restauration de la voûte sera en état de marche.

Merci de bien vouloir garder vos bouteilles en plastique d'1L et demi.

Si vous avez un verger et que vous souhaitez faire don de vos pommes, faite le savoir en Mairie, les membres de l'association seront ravis de venir les ramasser le moment venu.

- Le Marché de Noël les 26 et 27 novembre

- Également en prévision, un après-midi « FOLK », fin août, début septembre.

- L'église ouvrira ses portes tous les samedi et dimanche de 15h00 à 18h00 à compter du 2 juillet jusqu'au 18 septembre. Les personnes disponibles quelques heures pour tenir la permanence à l'église seront les bienvenues. Afin d'établir le planning, merci de téléphoner à François

Charpentier au 06 80 65 12 44 ou à Annie Bernard au 03 25 41 54 05 Cette manifestation a lieu dans le cadre « un jour une église »

- Le 17 Mai, Nicole, Serge, Francine, Guy, Marie, Annie et François ont procédé à un grand nettoyage de printemps de l'église. Celle-ci est propre et sent bon la cire ! Merci à toutes et tous !

N'oubliez pas de noter tous ces RDV dans votre agenda !!

## Traditionnel vide grenier des Sapeurs Pompiers

La brocante organisée par l'Amicale des Sapeurs Pompiers a eu lieu le dimanche 15 mai,

Malgré un temps maussade, très nuageux, les visiteurs sont venus nombreux visiter les stands qui étaient seulement une petite vingtaine, peut-être à cause du changement de date ?

Les Sapeurs Pompiers ont ouvert leur traditionnelle buvette et préparé les excellentes frites maison qui ont rencontré un très franc succès !!



## Activités à venir de Geraudot Loisirs D'Tente

### CONCOURS DE DESSINS-PEINTURE

À partir du 4 juillet, un concours de peinture sera lancé pour des enfants résidant dans notre village.

Les adultes ne seront pas oubliés : un concours de dessins leur sera proposé. Nous connaissons déjà des talents en peinture, nous espérons qu'ils s'essaieront au dessin ...

**Une place de cinéma sera offerte** à tous les enfants de – de 15 ans ayant participé afin de les encourager à exprimer leur talent, tout ceci indépendamment des lots qui leur seront remis lors du classement.

### CONCOURS DE PETANQUE en doublette le 31 JUILLET :

Le 8<sup>ième</sup> concours de pétanque en doublette est organisé par l'Association GERAUDOT LOISIRS D'TENTE le dimanche 31 juillet : n'hésitez pas à venir participer ou encourager vos amis. Rendez-vous à 13 h 30 rue des Bûchettes pour les inscriptions et un début des jeux à 14 h. Buvette et pâtisseries - INSCRIPTIONS auprès de Philippe : 06 24 67 63 74  
Nadine : 03 25 41 52 77

Le terrain de boule, situé rue des Bûchettes (au pied du château d'eau) est à votre disposition pour tous vos entraînements.

De mai à septembre, ceux-ci ont lieu tous les vendredis à partir de 17 h 30 : n'hésitez pas à vous joindre au groupe d'amis qui s'entraînent.

### SORTIES « DECOUVERTE »

Sortie « Champignons » : la date sera déterminée en fonction de la météorologie et de la pousse de ces derniers !!!

Sortie « Brâme du cerf » : Elles sont programmées les vendredi 16 et/ou samedi 17 septembre (en fonction du nombre de participants) et le mercredi 20 septembre

Inscriptions : Nadine : 03 25 41 52 77

Philippe : 06 24 67 63 74

**A noter dans vos agendas : Samedi 19 Novembre : LOTO**

## CHANGEMENT DE PROGRAMMATION

La sortie « Nigloland » prévue le 25 octobre est annulée et sera remplacée par une journée au Parc des Félines près de Provins, fin septembre/début octobre.

## Bilan des activités de Géraudot Loisirs D'Tente

LOTO : L'ambiance était eu Rendez-vous, comme toujours, très chaleureuse mais on peut regretter un manque de joueurs manifeste - seulement 80 personnes

Ateliers créatifs : DECORS ET REMPOTAGE - Fête des Mères , Fête des Pères

11 enfants ont profité des ateliers proposés par l'association afin de composer des cadeaux pour leurs heureux parents !

LA SORTIE "AIL DES OURS" n'a pas eu lieu



## Atelier Équilibre

Créé en 2012, l'atelier « **EQUILIBRE** » perdure.

Cette activité a lieu à la salle des fêtes de Géraudot, de 15 h à 16 h, tous les lundis (10 séances par trimestres) et a été mise en place par l'association GERAUDOT LOISIRS D'TENTE en partenariat avec l'association Toutagym et le CODEP GV 10.

Line, animatrice de cet atelier, vous en fera découvrir les bienfaits.

Il a pour objectifs : la prévention des chutes, le renforcement du corps, le travail de la souplesse, les troubles de l'équilibre.

L'atelier est en vacance et reprendra le lundi 12 septembre à 14h30 à la salle des fêtes pour votre bien être.

N'hésitez pas à franchir la porte, c'est une chance d'avoir une telle activité dans notre commune ! Le meilleur accueil vous sera réservé.

## Bouchons d'amour

La collecte des bouchons aura lieu le vendredi 15 juillet après midi. Merci de préparer vos sacs en séparant les bouchons de liège et les plastiques  
Par avance, nous vous remercions pour vos dons



## Fleurissement de la Commune

Nous pouvons apprécier depuis cette année les premiers effets d'un fleurissement dit « durable » avec des plantes vivaces et de nombreux bulbes de jonquilles.

Lorsque nous déambulons dans le village à pied, nous pouvons apprécier les nombreuses participations des habitants, en bordure de route, sur les trottoirs souvent rocailleux, mais aussi sur le domaine public, avec ses dernières années, de nombreuses plantations de plantes vivaces.

Un petit peu de plantation chaque année donne de beaux résultats au bout de quelque temps.



Vous aurez remarqué que de nombreuses plantations d'arbres fruitiers ont été effectuées, notamment à l'entrée de la rue du Général Bertrand où un pêcher, un pommier, un prunier et un poirier de basse tige ont été plantés en quinconce suivi de quatre autres fruitiers disposés en ligne sur palissade.

L'objectif est triple : mettre un peu de verticalité dans le fleurissement (fleurs des arbres) tout en gardant un aspect pédagogique pour les promeneurs passant sur la vélovoie en marquant le nom des arbres le tout en offrant la possibilité de déguster les fruits.

Enfin , préserver la culture des vergers dans nos paysages ruraux de champagne humide et pourquoi pas donner l'envie à d'autres d'en faire autant chez soi !

Un banc et un petit tas de bois on été placés entre les plantations, marquant ainsi un point d'arrêt dans la composition. Le tas de bois est un refuge parfait pour de nombreux insectes, une famille de hérisson ou des lapins.

En poursuivant vers le panneau d'entrée du village, une plantation de vigne qui sera palissée renoue avec une partie de l'histoire de la commune sur laquelle le raisin était cultivé.

## Bricoleurs & jardiniers ...

Nous vous rappelons les horaires auxquels vous pouvez vous adonner aux joies du bricolage ou du jardinage.

**Restons vigilants et respectons la tranquillité et le bien-être de ceux qui nous entourent ...**

**Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30  
Le Samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**

**Donc le dimanche et les jours fériés, farniente et activités silencieuses à volonté !!**

**Rappel : le brûlage des déchets verts est interdit**

Bois, déchets verts de jardins, vergers ou potagers, résidus de taille de haies...Direction : la déchèterie ou le bac à compost ! Brûler des matières biodégradables **est strictement interdit** par l'arrêté Préfectoral n° 07-3065 du 21 Août 2007. Le contrevenant est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

**Vous devez impérativement les porter à la Déchetterie de PINEY, de LUSIGNY SUR BARSE ou de VENDEUVRE.**

Dictons de l'été :

En été à l'ombre et en hiver au soleil

L'été sème, l'hiver mange

Temps humide de juin fait chagrin.

Juin froid et pluvieux, tout l'an sera grincheux.

En juin, beau soleil qui donne n'a jamais tué personne.

Froid mai, chaud juin, remplissent les granges jusqu'aux coins.

Été bien doux, Hiver en courroux.

Avant la Saint-Jean, pluie bénite ; Après la Saint-Jean, pluie maudite.

Qui en juin se porte bien, au temps chaud ne craindra rien.

Saint-Médard, grand pissard, fait boire le pauvre homme comme le richard.

A la Saint-Modeste, repique tes choux, s'il t'en reste.





*Vue du lac depuis le clocher de l'église*



